



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grippe

Question au Gouvernement n° 1208

Texte de la question

## GRIPPE PORCINE

M. le président. La parole est à M. Xavier Breton, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Xavier Breton. Madame la ministre de la santé et des sports, les autorités sanitaires de plusieurs pays du monde ont confirmé des cas d'infection humaine par un nouveau virus grippal influenza, H1N1, d'origine porcine, infection dénommée " grippe mexicaine ".

Hier, l'Organisation mondiale de la santé a relevé son niveau d'alerte de 3 à 4, sur une échelle de 6, ce qui traduit une montée en puissance significative du risque de pandémie. En effet, les autorités nationales mexicaines font état à ce jour de 1 500 cas suspects, provoquant des pneumopathies sévères, plus de quatre-vingt-quatre décès ayant été enregistrés depuis le mois de mars. L'Institut de veille sanitaire a également annoncé hier que quarante cas avaient été confirmés aux États-Unis, six cas au Canada et un en Espagne. Nous avons déjà connu une situation de crise sanitaire liée au virus de la grippe aviaire H5N1, mais la grande différence aujourd'hui tient au fait que ce nouveau virus se transmet de personne à personne, par voie respiratoire, ce qui n'était pas le cas pour la grippe aviaire.

Face à cette menace de pandémie, l'inquiétude grandit en France et chacun d'entre nous espère que les autorités françaises sont prêtes et qu'elles sauront nous protéger face à ce risque.

En conséquence, pouvez-vous nous dire, madame la ministre, si des cas ont été recensés à ce jour en France et quelles sont les mesures qui ont d'ores et déjà été mises en place dans notre pays ? Pouvez-vous nous indiquer si la France est prête à affronter une épidémie de ce type ?

Par ailleurs, afin d'éviter un effondrement inutile de la filière porcine - je pense notamment aux professionnels de la Bresse et du département de l'Ain -, pouvez-vous confirmer que le virus ne se transmet pas par l'alimentation ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé et des sports.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé et des sports*. Monsieur le député, même si les cas suspects répertoriés dans notre pays ne relèvent pas de la souche dite mexicaine, cette épidémie doit être considérée avec sérieux et vigilance. C'est la raison pour laquelle, dès vendredi soir, dès que nous avons été informés par l'Organisation mondiale de la santé, le Premier ministre a convoqué une réunion interministérielle à Matignon. J'ai moi-même activé la cellule de veille du ministère de la santé et, avec mon collègue Bernard Kouchner, nous avons apporté les informations nécessaires à nos compatriotes résidant au Mexique, aux voyageurs qui venaient de ce pays ou qui allaient s'y rendre. Nous avons de surcroît alerté le réseau des préfets et informé complètement les professionnels de santé.

Avec mes collègues Bernard Kouchner et Bruno Le Maire, nous avons en outre estimé que la réponse n'était pas seulement une réponse nationale mais qu'elle devait être européenne ; aussi avons-nous réuni dès samedi le conseil de sécurité sanitaire qui se retrouve désormais tous les jours.

Depuis que nous sommes passés en niveau 4, nous avons décidé, avec le Premier ministre, de déconseiller formellement, au niveau national, tout voyage au Mexique, sauf motif impérieux.

La France est à l'évidence préparée à une éventuelle pandémie grippale. J'ai d'ailleurs repris dans ce cadre l'action qui avait été lancée par votre collègue Xavier Bertrand et qui passe par la constitution de stocks importants d'antiviraux, de vaccins, de masques, l'organisation du système de gouvernance ainsi que la

formation et l'information des professionnels de santé. L'OMS estime que nous sommes un des pays les mieux préparés et je compte sur l'ensemble de la solidarité nationale pour amplifier les mesures décidées par le Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Xavier Breton](#)

**Circonscription :** Ain (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1208

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Santé et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 avril 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 avril 2009